



États financiers

Le Centre de santé communautaire
CHIGAMIK Community Health Centre Inc.

Le 31 mars 2023

**Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK
Community Health Centre Inc.
Index des états financiers**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Table des matières

Rapport du vérificateur indépendant	1 - 2
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	4 - 5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 11
Annexe 1 - Administration – Fournitures et frais divers	12

Rapport du vérificateur indépendant

Grant Thornton LLP
600, av. Hugel
Midland (Ontario)
L4R 1W4

Tél. 1 705 527 6555
Télec. 1 705 528 7050
www.GrantThornton.ca

Aux membres du **Centre de santé communautaire Chigamik Community Health Centre Inc.**

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers du **Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.** (« le centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes afférentes aux états financiers et un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du **Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.** au 31 mars 2023 ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Justification de l'opinion

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes font l'objet d'une description plus détaillée à la section Responsabilités du vérificateur à l'égard de la vérification des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants du centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre vérification des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres questions

Nous attirons l'attention sur le fait que les chiffres du budget sont présentés à titre de renseignements et ne font pas partie des états financiers. Nous n'avons pas vérifié ou examiné ces chiffres budgétisés et, par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion, de conclusion d'examen ou toute autre forme d'assurance sur ces chiffres budgétisés.

Notre vérification a été effectuée dans le but de former une opinion sur les états financiers pris dans leur ensemble. Les renseignements supplémentaires de la page 12 sont présentés à des fins d'information additionnelle et ne constituent pas une partie obligatoire des états financiers. Ces renseignements ont été soumis aux procédures de vérification appliquées, uniquement dans la mesure nécessaire pour exprimer une opinion, lors de la vérification des états financiers pris dans leur ensemble.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreur.

Rapport du vérificateur indépendant (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du centre à continuer son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du centre.

Responsabilités du vérificateur à l'égard de la vérification des états financiers

Nous avons pour objectif d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport du vérificateur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification effectuée conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permette toujours de détecter une anomalie importante lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent raisonnablement influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'une vérification conforme aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique professionnel tout au long de la vérification. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification qui sont appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du centre.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs pourraient par ailleurs amener le centre à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les divulgations, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.

Midland (Ontario)
Le 30 juin 2023



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.

État de la situation financière

Le 31 mars 2023

	2023	2022
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	782 212 \$	515 341 \$
Placements à court terme	-	72 332
Comptes débiteurs	500 151	362 758
Charges payées d'avance	27 891	46 155
	1 310 254	996 586
Immobilisations (note 3)	5 196 707	5 419 229
	6 506 961	6 415 815
Passifs et actifs nets		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	719 378 \$	760 591 \$
Sommes dues à SO et au ministère de la Santé	344 474	178 300
Revenu reporté	93 912	19 006
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 5)	11 669	11 243
	1 169 433	969 140
Apports en capital reportés (note 6)	4 623 457	4 817 879
Dette à long terme (note 7)	526 219	537 888
	6 319 109	6 324 907
Actifs nets		
Non affectés	187 852	90 908
	6 506 961 \$	6 415 815 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Adopté au nom du conseil d'administration :

_____ Directrice/Directeur

_____ Directrice/Directeur

Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	Budget (non vérifié) 2023	2023	Réel 2022
Revenu			
Financement de base de SO (note 7)	3 861 377 \$	3 790 379 \$	3 812 673 \$
Financement ponctuel de SO (note 7)	-	461 184	21 117
Autres revenus - financement de type 3 (note 8)	-	108 036	110 087
Autres revenus - financement de type 2 (note 8)	364 597	187 084	283 210
Amortissement des apports en capital reportés (note 6)	196 300	201 006	196 671
Financement de l'ACSM	-	102 360	102 350
Financement ponctuel du MS (note 7)	-	5 000	2 400
	4 422 274	4 855 049	4 528 508
Dépenses			
Cliniques et programmes communautaires			
Salaires et avantages sociaux – médecin exclu	1 582 487	1 677 958	1 598 296
Salaires et avantages sociaux – médecin	592 306	602 547	596 443
Fournitures médicales	20 000	35 339	12 909
Fournitures	12 000	6 813	2 695
Frais divers	28 629	39 929	25 242
Achat de matériel annexe / services de gestion de l'information	34 000	21 286	28 788
Sous-traitance	130 681	132 828	186 380
Amortissement	6 436	9 120	9 950
	2 406 539	2 525 820	2 409 997
Promotion de la santé			
Salaires et avantages sociaux	319 485	319 148	266 169
Fournitures	11 814	3 014	13 707
Frais divers	15 005	8 721	8 442
Sous-traitance	116 314	14 649	210 629
	462 618	345 532	498 947
Services de soutien aux clients			
Salaires et avantages sociaux	44 877	47 516	46 662
Frais divers	-	2 130	1 289
	44 877	49 646	47 911
Strong Women Strong Nation			
Salaires et avantages sociaux	124 698	95 712	45 392
Fournitures	-	-	6 938
Frais divers	1 350	3 788	10 252
Sous-traitance	-	30 300	30 515
	126 048	129 800	93 097

(suite)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.

État des résultats et de l'évolution de l'actif net (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, avec chiffres correspondants de 2022.

	Budget (non vérifié) 2023	2023	Réel 2022
Administration			
Salaires et avantages sociaux	260 886	272 918	301 599
Fournitures (voir l'annexe 1)	4 000	10 176	10 579
Frais divers (voir l'annexe 1)	188 429	165 330	197 380
Achat de matériel annexe / services de gestion de l'information	8 692	5 775	28 218
Intérêts sur la dette à long terme	20 265	20 265	20 675
Sous-traitance	256 975	104 485	103 797
Bâtiment	420 797	437 678	421 538
Amortissement	222 148	213 404	212 863
	1 382 192	1 230 031	1 296 649
Financement ponctuel			
Salaires et avantages sociaux – médecin exclu-	-	38 471	-
Salaires et avantages sociaux – médecin-	-	6 100	18 342
Fournitures	-	51 716	-
Fournitures médicales	-	170 563	2 775
Frais divers	-	199 334	-
	-	466 184	21 117
Type de financement 3			
Salaires et avantages sociaux	-	-	40 043
Fournitures	-	10 790	48 810
Frais divers	-	302	8 155
Sous-traitance	-	-	1 995
	-	11 092	99 003
	4 422 274	4 758 105	4 517 427
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	-	\$ 96 944 \$	11 081 \$
Actifs nets – début de l'exercice-		90 908 \$	79 827 \$
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice		96 944	11 081
Actifs nets – fin de l'exercice-		187 852 \$	90 908 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	2023	2022
Encaisse provenant de (utilisée pour)		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	96 944 \$	11 081 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des apports en capital reportés	(201 006)	(196 671)
Amortissement des immobilisations	222 524	222 813
	118 462	37 223
Variation nette des soldes des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Comptes débiteurs	(137 393)	440 440
Charges payées d'avance	18 264	(4 964)
Comptes créditeurs et charges à payer	(41 213)	(396 934)
Sommes dues à SO et au MS	166 174	62 624
Revenu reporté	74 906	(43 781)
	199 200	94 608
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	-	(151 069)
Apports en capital reporté	6 582	64 473
Achat de placements	72 332	(1 525)
	78 914	(88 121)
Activités de financement		
Remboursements de la dette à long terme	(11 243)	(10 833)
	(11 243)	(10 833)
Augmentation (réduction) de l'encaisse pendant l'exercice	266 871	(4 346)
Encaisse, début de l'exercice	515 341	519 687
Encaisse, fin de l'exercice	782 212 \$	515 341 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

1. But du centre

Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc. (le « centre ») est un organisme sans but lucratif conçu pour établir, équiper, doter en personnel, maintenir et exploiter un établissement de santé aux fins d'assurer la prestation de soins primaires et d'éducation et de recherche en santé publique aux résidents des villes de Midland et Penetanguishene, des cantons de Tiny et Tay et de l'île aux Chrétiens. Le centre a été constitué en personne morale, sans capital-actions, le 22 août 2007 en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le centre est un organisme de bienfaisance enregistré et est exempt d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. Résumé des principales conventions comptables

Méthode comptable utilisée

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les conventions comptables importantes suivies lors de la préparation des présents états financiers sont résumées ci-après :

Comptabilisation des revenus

Le centre suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports grevés d'affectations d'origine externe. Les apports affectés liés aux dépenses de périodes futures sont reportés et constatés à titre de revenu dans la période au cours de laquelle les dépenses correspondantes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et s'il existe une assurance raisonnable qu'il pourra être perçu. Les contributions reçues qui sont affectées à l'achat d'immobilisations sont reportées et comptabilisées en tant que revenus dans l'état des opérations sur la même base que l'amortissement des immobilisations sous-jacentes.

Les revenus du fonds de type 2 comprennent les programmes du centre financés par SO et/ou le MS. Les revenus du fonds de type 3 sont constituées de fonds reçus d'organismes gouvernementaux autres que SO et le MS. Il comprend également les revenus générés à l'interne, y compris les revenus financés par la collectivité.

Les revenus locatifs et les recouvrements de coûts sont reconnus au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés représentent les apports relatifs à l'acquisition d'immobilisations. Les intérêts bancaires, les intérêts sur les placements et les remboursements de la TVH relatifs aux dépenses pour le nouveau bâtiment ont été enregistrés comme des apports en capital reportés jusqu'à l'achèvement du bâtiment (voir la note 6).

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont déclarées au prix coûtant moins l'amortissement et la dépréciation. L'amortissement, basé sur la durée de vie utile estimée des actifs, est calculé à l'aide des taux annuels et de la méthode suivants :

Actif	Taux	Méthode
Équipement informatique et logiciels	3 ans	linéaire
Équipements de bureau	5 ans	linéaire
Équipements médicaux	5 ans	linéaire
Améliorations locatives	30 ans	linéaire

Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations et amortissement (suite)

Les immobilisations sont mises à l'essai pour détecter la dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'un actif pourrait être altéré. Les actifs sont testés pour la dépréciation en comparant leur valeur comptable nette à leur juste valeur ou coût de remplacement. Si la valeur juste ou le coût de remplacement de l'actif est déterminé comme inférieur à sa valeur comptable nette, la dépréciation résultante est déclarée sur l'état des opérations. Toute déficience reconnue n'est pas inversée.

Utilisation d'estimations

La direction examine les montants comptables des éléments des états financiers à chaque date de bilan afin d'évaluer la nécessité d'une révision ou toute possibilité de dépréciation. De nombreux éléments de la préparation de ces états financiers nécessitent la meilleure estimation de la direction. La direction détermine ces estimations en fonction d'hypothèses qui reflètent l'ensemble le plus probable de conditions économiques et de plans d'action.

Ces estimations sont revues périodiquement et des ajustements sont apportés à l'excédent des produits sur les charges, le cas échéant, au cours de l'année où ils sont connus.

Les éléments faisant l'objet d'une estimation importante de la part de la direction comprennent l'évaluation des comptes débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations et les charges à payer.

Instruments financiers

Les actifs financiers ou les passifs obtenus dans le terme d'opérations sans lien de dépendance sont d'abord mesurés à leur juste valeur. Tous les instruments financiers sont par la suite mesurés à un coût amorti moins dépréciation. La valeur initiale juste est ajustée en fonction des frais de financement et des coûts des transactions qui sont directement attribuables à son origine, à son acquisition, à son émission ou à sa prise en charge.

Un actif financier (ou un groupe d'actifs financiers similaires) mesuré au coût ou au coût amorti est testé pour la dépréciation lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation. Les pertes de valeur sont reconnues dans l'état des résultats. Les montants des dépréciations ou des inversions sont comptabilisés dans le bénéfice net.

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les placements à court terme, les comptes débiteurs, les comptes créditeurs, le montant dû à SO et au MS, et la dette à long terme.

Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

3. Immobilisations

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Valeur comptable
Équipement informatique et logiciels	77 407 \$	57 983 \$	19 424 \$	42 658 \$
Équipements de bureau	101 355	101 355	-	-
Équipements médicaux	91 476	83 031	8 445	17 565
Améliorations locatives	5 700 743	531 905	5 168 838	5 395 006
	5 970 981 \$	774 274 \$	5 196 707 \$	5 419 229 \$

4. Remises gouvernementales à payer

Compris dans les comptes créditeurs et charges à payer est le montant de 67 635 \$ (62 296 \$ en 2022) dû pour les remises gouvernementales.

5. Dette à long terme

	2023	2022
Prêt à payer à Waypoint, portant intérêt à 3,725 %, remboursable en versements mensuels mixtes de 2 982 \$, échéant le 1 ^{er} mai 2050.	537 888 \$	549 131 \$
Moins : tranche à court terme du prêt	11 669	11 243
Tranche à court terme du prêt	526 219 \$	537 888 \$
Les remboursements du capital seront les suivants :		
2024	11 669 \$	
2025	12 111	
2026	12 570	
2027	13 064	
Par la suite	488 492	
	537 888 \$	

6. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés représentent la tranche non amortie du financement gouvernemental ou des dons reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Les variations des apports en capital reportés sont :

	2023	2022
Solde d'ouverture	4 817 879 \$	4 950 077 \$
Ajouter : apports affectés à l'acquisition d'immobilisations	6 548	64 473
Soustraire : amortissement des apports en capital reportés compris au revenu	(201 006)	(196 671)
Solde de clôture	4 623 457 \$	4 817 879 \$

Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

7. Financement gouvernemental

Le financement d'exploitation de base reçu de Santé Ontario (« SO ») pour l'exercice 2023 était de 3 875 710 \$. Le total des recettes financées par SO, plus les recouvrements de coûts, l'amortissement des apports en capital reportés et les autres recettes pour l'exercice 2023, s'élève à 4 263 800 \$. Le centre a engagé des dépenses de fonctionnement admissibles sur ce financement de 4 178 469 \$ au cours de l'exercice. Les fonds opérationnels non dépensés, d'un montant de 85 331 \$, seront retournés à SO et sont inclus dans le poste Sommes dues à SO et au MS dans l'énoncé de la situation financière.

Le centre a reçu un financement ponctuel de la part de SO au cours de l'exercice financier, soit 542 027 \$. Le centre a engagé des dépenses de fonctionnement admissibles sur ce financement de 461 184 \$ au cours de l'exercice. Les fonds non dépensés, d'un montant de 80 843 \$, seront retournés à SO et sont inclus dans les sommes dues à SO et au MS dans l'énoncé de la situation financière.

Le centre a également reçu du financement de la part de l'Association canadienne pour la santé mentale (« ACSM ») dans le cadre du programme contre la dépendance aux opiacés financé par SO. Le centre a reçu 102 360 \$, somme qui a été dépensée en cours d'exercice et qui a été comptabilisée aux revenus.

Le centre a reçu un financement de 5 000 \$ du ministère de la Santé (« MS »), somme qui a été dépensée en cours d'exercice et qui a été comptabilisée aux revenus.

Le centre a reçu une subvention d'immobilisation d'un montant maximal de 4 894 384 \$ du ministère de la Santé pour la construction d'un bâtiment où le centre loue des locaux pour sa clinique et ses bureaux. Au 31 mars 2023, 4 649 680 \$ (4 649 680 \$ en 2022) ont été reçus et 244 704 \$ (244 704 \$ en 2022) ont été comptabilisés dans les comptes débiteurs. Ces montants ont été enregistrés en tant qu'apports en capital reportés. L'apport en capital reporté est comptabilisé dans le revenu sur la même base que l'amortissement des améliorations locatives.

La direction est d'avis que le centre satisfait à toutes les conditions associées au financement gouvernemental reçu pendant l'exercice.

8. Autre revenu

	2023	2022
Type de financement 3 :		
Réduction de la pauvreté locale	- \$	60 094 \$
Équipe Santé Ontario de Simcoe Nord	64 300	-
Financé par la collectivité	37 245	7 646
Jeunes autochtones (FTO)	-	7 274
Association des infirmières et infirmiers autorisés d'Ontario (RNAO)	-	31 386
Dons	6 491	3 687
Autres revenus - financement de type 3-	108 036 \$	110 087 \$
Type de financement 2		
Recouvrement des loyers	52 125 \$	62 113 \$
Recouvrement des coûts	125 619	208 651
Dons	-	4 355
Autre financement	-	87
Emploi étudiant de Service Canada	9 340	8 004
Autres revenus - financement de type 2-	187 084 \$	283 210 \$

Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

9. Engagements de location

Le 31 mai 2018, le centre a conclu un bail de 30 ans avec le Centre de soins de santé mentale Waypoint. Les paiements minimums annuels de location pour chacune des cinq prochaines années sont de 447 313 \$.

10. Sujétion économique

Les activités du centre sont financées à 92 % (89 % en 2022) par Santé Ontario, ce qui est normal pour le centre et l'industrie dans laquelle il exploite.

11. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en ne s'admettant pas à une obligation. Le centre est exposé au risque de crédit principalement en ce qui concerne ses créances. La direction est d'avis que le centre n'est pas exposé à un risque de crédit important en raison de la nature de ses créances et des politiques mises en œuvre par la direction pour réduire le risque de non-recouvrement. Au 31 mars 2023, le centre a enregistré une provision pour comptes douteux de néant \$ (2022 - néant \$).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le centre est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Compte tenu de la composition actuelle de la dette à long terme et des placements à court terme, les instruments à taux fixe exposent le centre à un risque de juste valeur. Il n'y a pas eu de changement significatif de l'exposition par rapport à l'année précédente.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le centre rencontre des difficultés à se conformer aux obligations associées à ses engagements financiers. Le centre est donc exposé au risque de liquidité en ce qui concerne ses comptes créditeurs et ses charges à payer, ainsi que les montants dus à SO et au MS. Le centre réduit son exposition au risque de liquidité en s'assurant qu'il dispose de liquidités et d'investissements suffisants pour s'acquitter de ses obligations au moment de son échéance.

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition au risque par rapport à la période précédente.

Le Centre de santé communautaire CHIGAMIK Community Health Centre Inc.

Annexe 1 - Administration – Fournitures et frais divers-

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	Budget (non vérifié) 2023	2023	Réel 2022
Fournitures			
Fournitures de bureau	4 000 \$	10 176 \$	10 579 \$
Frais divers			
Publicité	3 000 \$	4 477 \$	14 045 \$
Frais bancaires	3 150	10 385	2 850
Déplacements du conseil d'administration	-	1 043	1 679
Frais d'inscription de cours	2 000	506	2 285
Frais de communication de données	8 300	21 815	8 715
Assurances	21 000	20 440	17 928
Frais de réunion	500	680	286
Cotisations et frais d'adhésion des membres	15 000	16 095	22 629
Autres frais divers	8 100	6 613	7 789
Frais postaux	1 379	633	1 041
Honoraires - vérification	20 000	25 378	19 220
Honoraires - juridique	8 000	11 153	6 718
Honoraires - autres	51 700	11 620	46 982
Relations publiques	-	-	-
Achat de licences de logiciels	37 000	32 070	28 026
Déplacements du personnel	500	1 715	396
Téléphone	8 800	707	16 791
	188 429 \$	165 330 \$	197 380 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.